



SECRETARIAT GÉNÉRAL POUR L'ADMINISTRATION
DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
SOUS DIRECTION DES PERSONNELS
SERVICE DU PILOTAGE ET DE LA PROSPECTIVE
BUREAU DU RECRUTEMENT
Aff. suivie par : Bastien LEGER
☎ : 01.53.73.41.62
✉ : bastien.leger@interieur.gouv.fr

Paris, le 26 AOUT 2020

20.00058

ARRÊTÉ BR N°

**fixant la composition du jury des concours externe et interne sur titres et sur épreuves
pour le recrutement d'adjoints techniques principaux de 2^{ème} classe
de l'intérieur et de l'outre-mer pour les services localisés en région Île-de-France
au titre de l'année 2020**



Le Préfet de Police,

Vu l'arrêté préfectoral BR n°20.00034 du 18 juin 2020 portant ouverture de deux concours externe et interne sur titres et sur épreuves pour le recrutement d'adjoints techniques principaux de 2^{ème} classe de l'intérieur et de l'outre-mer pour les services localisés en région Île-de-France au titre de l'année 2020 ;

Vu l'arrêté préfectoral BR n°20.00043 du 22 juillet 2020 complétant l'arrêté préfectoral BR n° 20.00034 du 18 juin 2020 portant ouverture de deux concours externe et interne sur titres et sur épreuves pour le recrutement d'adjoints techniques principaux de 2^{ème} classe de l'intérieur et de l'outre-mer pour les services localisés en région Île-de-France au titre de l'année 2020 ;

Sur proposition du préfet, secrétaire général pour l'administration de la préfecture de police ;

ARRÊTE :

Article 1^{er}

Monsieur Julien VOLKAERT, Ingénieur principal des services techniques, est nommé président du jury des concours externe et interne sur titres et sur épreuves pour le recrutement d'adjoints techniques principaux de 2^{ème} classe de l'intérieur et de l'outre-mer pour les services localisés en région Île-de-France au titre de l'année 2020.

.../...

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté Égalité Fraternité

PRÉFECTURE DE POLICE – 9, boulevard du Palais – 75195 PARIS CEDEX 04 – Tél. : 01 53 71 53 71 ou 01 53 73 53 73

Serveur vocal : 08 91 01 22 22 (0,225 € la minute)

<http://www.prefecturedepolice.interieur.gouv.fr> – mél : courriel.prefecturepoliceparis@interieur.gouv.fr

Article 2

Sont désignés en qualité de membres du jury :

Pour la spécialité « Accueil, maintenance et logistique »

- Sous-commission « gestionnaire logistique » :

- M. Marc DUBOIS, Attaché d'administration de l'État ;
- Mme Hélène JENNEAU, Attachée d'administration de l'État ;
- Mme Mylène LE BONNEC, Majore de police.

- Sous-commission « imprimerie » :

- Mme Crystel VILMEN, Secrétaire administrative de classe normale ;
- M. Sylvain RAMEAU, Adjoint technique principal de 2^{ème} classe ;
- M. Alain GOUEDO, Ouvrier d'État hors groupe.

- Sous-commission « métiers du bâtiment » :

- M. Hervé DEVILLERS, Adjoint technique principal de 2^{ème} classe ;
- M. Ernesto ALVES, Adjoint technique ;
- M. Jean-Claude DELAMOUR, Ouvrier d'État hors groupe.

- Sous-commission « armurier » :

- M. Germain DUVIVIER, Contrôleur des services techniques de classe supérieure ;
- M. Nicolas BOUDAILLE, Contrôleur des services techniques de classe normale ;
- M. Vincent SARRAZIN, Contrôleur des services techniques de classe normale.

Pour la spécialité « Conduite de véhicules »

- Sous-commission « conducteur de véhicules » :

- Mme Aurélie DUSSUTOUR, Inspectrice du permis de conduire et de la sécurité routière de 3^{ème} classe ;
- M. Pascal DOURLENS, Brigadier-chef de police ;
- M. Gérard GACE, Brigadier-chef de police.

Pour la spécialité « Entretien et réparation d'engins et de véhicules à moteur »

- Sous-commission « carrossier, peintre, sellier automobile » :

- M. Romain PETIT, Contrôleur des services technique de classe normale ;
- M. David SALERA, Adjoint technique principal de 2^{ème} classe ;
- M. José PEREIRA, Ouvrier d'État.

- Sous-commission « magasinier automobile » :

- M. Christophe MARTINEAU, Contrôleur des services technique de classe supérieure ;
- M. Jean-Robert MONTAUBON, Agent spécialisé des services techniques de 2^{ème} catégorie ;
- M. Sébastien BOSCH, Adjoint technique principal de 2^{ème} classe.

- Sous-commission « mécanicien VL » :

- M. Gilles OGER, Commandant de police ;
- M. Sylvain BERNASCONI, ingénieur des services techniques ;
- M. Gwenaël KERBRAT, attaché d'administration de l'État ;
- M. Henrique MARME, Contrôleur des services techniques de classe normale ;
- M. Alain BELNAT, Secrétaire administratif de classe supérieure ;
- M. Olivier BOULNOIS, Major responsable d'unité locale de police ;
- M. Cyril FLACELIÈRE, Brigadier-chef de police ;
- Mme Laura REICH, Adjointe technique principal de 2^{ème} classe ;
- M. Florian VINCENT-CASTELLI, Adjoint technique principal de 2^{ème} classe.

- Sous-commission « mécanicien 2 roues » :

- M. Gilles OGER, Commandant de police ;
- M. Alain BELNAT, Secrétaire administratif de classe supérieure ;
- M. Cyril FLACELIÈRE, Brigadier-chef de police ;
- M. Nicolas PLATEAU, Adjoint technique principal de 2^{ème} classe ;
- M. Mickael YURDAKUL, Adjoint technique principal de 2^{ème} classe.

Article 3

Le secrétariat sera assuré par le personnel du bureau du recrutement.

Article 4

Le préfet, secrétaire général pour l'administration de la préfecture de police et le directeur des ressources humaines sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché sur les lieux des épreuves d'admission.

Pour le préfet de police et par délégation,

~~Le Directeur-Adjoint des Ressources Humaines~~

Philippe PRUNIER